

# Camp RockStar Été 2010

## Fiche d'inscription \*

**Écrire en lettres carrées**

Nom :		Prénom :	
Adresse :			App.
Ville :		# assurance maladie	Code postal
Téléphone rés. : (    )		Cellulaire : (    )	
Nom des parents et adresse électronique :			Date de naissance :
Tarification			
Bloc de 2 semaines programmes complets.	<input type="checkbox"/> 300,00\$ + TX	Prix à la semaine.	<input type="checkbox"/> 175,00\$ + TX
1re SESSION : du 28 juin au 2 juillet <input type="checkbox"/> : du 5 au 9 juillet, <input type="checkbox"/> 2° SESSION : du 12 juillet au 16 juillet, <input type="checkbox"/> : du 19 au 23 juillet, <input type="checkbox"/> 3° SESSION : du 26 au 30 juillet, <input type="checkbox"/> : du 2 au 6 août, <input type="checkbox"/> 4° SESSION : du 9 au 13 août, <input type="checkbox"/> : du 16 au 20 août. <input type="checkbox"/>			
Expérience	Guitare électrique <input type="checkbox"/>	Basse <input type="checkbox"/>	Batterie <input type="checkbox"/> Clavier <input type="checkbox"/>
Instrument ✓	Chant <input type="checkbox"/>	Guitare acoustique <input type="checkbox"/>	Guitare classique <input type="checkbox"/>
<b>Santé</b> : avez-vous une condition médicale ou allergies nécessitant une attention particulière? Si oui, veuillez préciser.			
<b>IMPORTANT : veuillez acquitter les frais d'inscriptions de 50.00\$ par session dès aujourd'hui. L'inscription ne sera officielle qu'à la réception de ce paiement.</b>			
<b>Le chèque doit être libellé à l'ordre de Musique-O-Pratique au 195 De l'Église, Verdun, H4G 2M2. N'oubliez pas d'inscrire le nom du campeur et les dates de camp sur le chèque.</b>			
<b>Les reçus pour les frais d'inscription et de séjour vous seront remis.</b>			
<b>Veillez noter qu'un montant équivalant à 25% des frais de séjour sera perçu pour toute annulation après le 1er juin.</b>			
<b>Des frais supplémentaires de l'ordre de 5 \$ seront ajoutés pour le service de garde. Montant par personne, par jour.</b>			

Signature du participant : \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_